



Absence d'inventaire , pillage par 5 des 6 héritiers ,

Par **apwn3985**, le **11/05/2012** à **13:42**

Bonjour,

isolé dans la famille , je suis obligé de constater l'absence de réaction du notaire de la succession , notaire des personnes impliquées dans le pillage , de plus je n'ai jamais pu disposer de la liste des donations qui me revienne , j'ai payé la seule donation reçue , la vieille voiture de ma mère , les autres cohéritiers , rien !

je ne retrouve que de vieux souvenirs scolaires , des livres de peu de valeur ,

bref, ce serait mieux pour moi , si des voleurs avaient œuvré : je n'ai aucune photos de famille , ni objet, ce dans une maison qui croulait sous les souvenirs , bibelots , voir matériaux , outils

J'aimerais comment évaluer les biens, il est de notoire que mes Parents n'avaient pas pour meubles des caisses de vin retournées, l'assurance garantissait 40 000 euros de mobilier ,

a tous merci , et bonnes chance dans vos études, métier, recherches ,
j-l M .